Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TRENTE-NEUVIÈME SESSION
Documents officiels

51e SÉANCE PLÉNIÈRE
Mardi 6 novembre 1984, à 10 h 40
NEW YORK

Président : M. Paul J. F. LUSAKA (Zambie).

POINT 139 DE L'ORDRE DU JOUR

Situation économique critique en Afrique *(suite)*

1. M. EL-FATTAL (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Si la délégation de la République arabe syrienne participe à la discussion, c'est parce qu'elle est persuadée que le point est l'un des plus importants figurant à l'ordre du jour de la présente session. L'étude des documents relatifs à cette question montre l'importance que les Etats Membres et les différentes institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que le Conseil économique et social, attachent à la situation critique que connaissent de nombreux pays africains en raison de problèmes divers, dont quelques-uns sont imposés, d'autres passagers, certains hérités et d'autres encore dus à des situations créées par la nature, alors qu'à l'étape actuelle, la science ne peut ni en connaître les raisons ni en prédire la durée, comme c'est le cas, par exemple, pour la sécheresse et la désertification, qui font partie des variations climatologiques enregistrées par l'histoire dans diverses régions du monde depuis des siècles. S'il est possible, aujourd'hui, de contrôler les fléaux et de prévenir les dangers de catastrophes naturelles, les études qui nous sont présentées dans les documents des Nations Unies indiquent néanmoins que la sécheresse est un problème grave, auquel il faut faire face grâce à la coopération internationale.

2. Quoi qu'il en soit, la sécheresse et la désertification sont une chose et ce que l'Assemblée générale peut faire pour en limiter les conséquences devastatrices et sauver la vie de millions d'êtres humains en est une autre. En effet, la communauté internationale, dans un monde interdépendant attaché à la solidarité, ne saurait demeurer indifférente à la tragédie que connaît l'Afrique. C'est pourquoi nous disons que l'Organisation des Nations Unies et ses Etats Membres se doivent d'étudier la question à l'examen non seulement parce qu'il s'agit d'une situation d'urgence qui nécessite une réaction collective immédiate, mais parce qu'il faut s'efforcer d'instaurer un ordre économique international plus juste. Si un tel système avait existé aujourd'hui, la communauté internationale aurait pu résoudre le problème dont nous sommes saisis par des mécanismes, critères et système dont ne dispose pas l'Organisation des Nations Unies actuellement. L'alerte, ou l'avertissement, qui nous a été donnée par les informations tragiques et les images attristantes révélant les souffrances des peuples africains pourrait peut-être donner l'occasion d'un effort international renouvelé pour assumer les engagements et les promesses touchant la restructuration du système économique international, afin qu'il réponde à la réalité nouvelle, réalité qui est l'interdépendance sur laquelle se fonde le destin commun du monde, que nous le voulions ou non.

3. Nous sommes heureux de constater que les ministres des affaires étrangères des Etats membres du Groupe des 77 ont, lors de leur dernière réunion, attiré l'attention du monde entier sur le fait que la situation économique critique en Afrique doit se voir accorder la priorité, et traiter à partir de deux optiques non contradictoires : celle d'une situation économique internationale non équilibrée d'une part et, de l'autre, celle des mesures d'urgence destinées à alléger les souffrances et les répercussions des catastrophes résultant de la sécheresse persistante, de la désertification, sans parler des autres maux imposés au tiers monde.

4. Après avoir donné la priorité aux questions africaines les plus pressantes, les ministres ont exprimé leur vive préoccupation face à la situation critique de l'économie mondiale, soulignant que les pays en développement sont confrontés à un environnement économique hostile alors que les pays développés ont atteint différents degrés de reprise économique. Les ministres ont de nouveau noté que le fossé entre les pays développés et les pays en développement est essentiellement dû aux inégalités inhérentes au système international actuel. Ils ont déclaré que cette crise n'est pas un phénomène cyclique, mais un symptôme du profond déséquilibre structurel.

5. Le Secrétaire général a souligné dans son rapport que :

> "Il faudra maintenant passer de la réflexion à l'action concrète. L'Afrique ne devrait pas être livrée à elle-même dans cette étape de transition : son économie est encore trop fragile pour résister seule aux tensions énormes que ne saurait manquer de susciter le passage de la situation de crise à la reconstruction et au développement." [*A/39/594, par. 207.*]

L'Assemblée générale doit répondre favorablement à l'appel du Secrétaire général.

6. En raison des relations fraternelles et historiques qui nous unissent aux peuples qui souffrent en Afrique et partant du principe et des exigences de la coopération arabo-africaine, nous estimons que l'Assemblée générale doit, durant la présente session, étudier la question qui lui est soumise d'une manière pratique et sérieuse, en lui accordant toute la priorité voulue. En vérité, ceux qui aident l'Afrique s'aident eux-mêmes. Personne n'a de mérite supérieur dans notre monde interdépendant.

7. Par conséquent, la responsabilité primordiale de l'Assemblée générale est double. Tout d'abord, il lui faut faire face à l'état d'urgence sur lequel le Secrétaire général et les institutions spécialisées nous ont alertés depuis fort longtemps, afin de sauver des millions de nos frères africains dans les pays men-

tionnés par le Secrétaire général dans son rapport. Ensuite, il convient qu'elle entreprenne une action parallèle pour régler la crise économique en Afrique dans le cadre de la crise économique générale dont souffrent tous les pays en développement. Il s'agit là d'une crise dont ont parlé tous les chefs de délégation des pays en développement dans leurs interventions au débat général de la présente session.

8. Dans ce contexte, nous devons nous souvenir que le déséquilibre des relations économiques entre les pays en développement et les pays riches, les pays occidentaux en particulier, s'ajoutant à la crise actuelle de l'économie mondiale — qui touche à la fois les pays en développement et les pays avancés —, englobe les secteurs du commerce, de l'agriculture, des finances et du transfert des techniques. Ce déséquilibre affecte en particulier les pays africains en raison de la chute des prix des produits de base, laquelle a provoqué un déficit estimé à 202 milliards de dollars.

9. Il faut ajouter à cela que les pays avancés n'ont pas respecté leurs engagements en ce qui concerne l'aide publique au développement. Bien au contraire, les ressources sont tombées de 3,5 milliards de dollars en 1982 à 3,3 milliards de dollars en 1983. Il y a pire encore : les courants de capitaux ont baissé de moitié. Ils n'ont plus été que de 7,8 milliards de dollars environ en 1983, alors qu'ils étaient de 14,2 milliards de dollars en 1982, ce qui a alourdi davantage le fardeau de la dette étrangère de l'Afrique. Il suffit de mentionner que la dette extérieure des pays africains était évaluée, à la fin de 1983, à 150 milliards de dollars. De plus, la situation critique est provoquée par l'augmentation des taux d'intérêt et du service de la dette qui ont absorbé 25 p. 100 des recettes d'exportation africaines. Par ailleurs, les exportations des produits de base africains se sont heurtées au protectionnisme et au système de quotas qui se sont ajoutés à d'autres pratiques commerciales restrictives. N'était cette détérioration dont souffrent l'Afrique et d'autres continents, l'Afrique aurait pu, grâce à ses ressources et grâce à la coopération entre pays en développement, faire face à la crise résultant de la sécheresse.

10. Voilà pourquoi l'Assemblée générale a le devoir de traiter cette situation de crise en tenant compte des demandes des pays en développement qui veulent que s'instaurent des relations économiques équitables et qui souhaitent poursuivre le dialogue global. C'est dire qu'il incombe aux pays avancés de régler la crise, non seulement grâce à une aide bénévole, mais aussi selon une optique scientifique et économique et partant d'un principe qui a été approuvé après la liquidation du colonialisme, à savoir que le monde interdépendant est responsable de la situation dont les pays africains et autres pays ont hérité après de longs siècles d'assujettissement, de colonisation et d'exploitation éhontés.

11. Face aux tergiversations destinées à retarder les négociations globales, il n'est pas étonnant de constater que les médias occidentaux, notamment les médias américains, et certains milieux officiels prétendent que la responsabilité de la crise en Afrique réside dans les politiques nationales des gouvernements des pays en développement. Ces milieux critiquent les gouvernements des pays en développement parce que ceux-ci cherchent à satisfaire les besoins essentiels de leurs peuples en assurant une éducation gratuite, en procédant à un contrôle des prix et en mettant en place une planification industrielle et agricole donnant la priorité au secteur public. Ceux qui exploitent la famine dont souffrent les pays en développement et la crise qui assaille l'Afrique aujourd'hui à cause de la sécheresse qui peut frapper tout pays, même les pays les plus riches, cherchent à faire croire — à la faveur de l'extension de la famine — que cette crise est due à une lutte idéologique qui se situerait dans le cadre des relations tendues qui existent entre l'Est et l'Ouest. Par cette porte et par le truchement du système capitaliste, ils essaient de s'ingérer dans les affaires internes des pays qui ont besoin d'une assistance d'urgence et de mesures, à moyen et à long terme et non de conseils qui ne tendent qu'à exercer une pression en vue d'imposer l'hégémonie impérialiste à un continent qui fait face à des difficultés mais qui possède des ressources matérielles énormes et le potentiel humain et la base nécessaire pour gérer sa politique économique, sociale et culturelle de manière à réaliser ses aspirations propres.

12. Dans le cadre de l'examen de la situation économique critique en Afrique, nous souhaitons rendre hommage au Secrétaire général pour la déclaration qu'il a adressée à l'Assemblée générale au début de ce mois [*voir A/39/627*] et pour les appels répétés qu'il a lancés à la communauté internationale pour qu'elle vienne immédiatement en aide à l'Ethiopie, où des milliers de vies sont en danger à cause de la famine, et à trouver des solutions à la situation critique qui règne dans d'autres pays tels que le Tchad, le Niger, le Mali et l'Angola — pays que je cite à titre d'exemples, car ma liste n'est pas exhaustive. La note du Secrétaire général est très claire dans sa définition des domaines prioritaires dans lesquels doivent être mises en œuvre des mesures internationales compatibles avec l'étendue de la crise. Ses propositions sont étroitement liées à l'idée selon laquelle la crise actuelle en Afrique devrait inciter la communauté internationale à mettre fin au déséquilibre qui existe dans les relations entre le Nord et le Sud. La situation en Afrique a révélé ce déséquilibre dont des milliers d'êtres humains sont les victimes, notamment des femmes et des enfants. Rien ne garantit que de telles crises aux conséquences si tragiques ne se répéteront pas dans d'autres régions du monde en développement. C'est pourquoi les priorités établies par le Secrétaire général, si elles ont trait au premier chef à l'Afrique, s'appliquent également à tous les pays pauvres et aux pays les plus touchés.

13. Nous tenons également à rendre hommage au Secrétaire général pour les propositions qu'il a avancées et qui relèvent directement de la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies. Si ces propositions ne sont pas nouvelles, elles ont besoin, pour être mises en œuvre, d'une certaine souplesse tant financière qu'administrative, et d'une action concertée pour renforcer le soutien financier et augmenter les contributions. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour dire que les mesures devant être prises par l'Organisation des Nations Unies doivent d'abord porter sur les trois domaines fondamentaux qu'il a mentionnés dans sa note et qu'il n'est pas besoin de répéter ici.

14. Sans aucun doute, le Plan d'action de Lagos[1], comme l'ont reconnu à la fois ceux qui ont pris la parole ici et le Secrétaire général dans sa note, indique

que les pays africains sont résolus à assumer la responsabilité de leur destin. Mais, comme l'a souligné le Secrétaire général, "les peuples d'Afrique ont besoin de nous : leur épreuve est aussi la nôtre et c'est ensemble que nous la surmonterons". [*Ibid., par. 19.*]

15. A la suite de cet appel et d'autres, nous tenons à affirmer à nos frères africains que malgré nos moyens limités à l'heure actuelle, nous n'épargnerons aucun effort, au sein de l'Organisation des Nations Unies et en dehors, pour leur permettre de venir à bout de cette crise, et ce d'autant plus qu'ils sont résolus à la surmonter à moyen et à long terme.

16. De même que les peuples africains ont pu se libérer du colonialisme et qu'ils parviendront très prochainement à liquider les dernières poches du racisme et du colonialisme, de même, nous en sommes certains, ces peuples triompheront dans leur seconde lutte en vue de liquider tout ce qu'ils ont hérité des siècles d'arriération imposée par le colonialisme sous toutes ses formes.

17. Mme KIRKPATRICK (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Les sinistres images de mort par famine en Afrique que nous avons vues récemment ont suscité la compassion des peuples aux Etats-Unis et dans le monde entier. Les dimensions de la crise immédiate de l'Afrique semblent presque insurmontables. En plus de la tragédie humaine qui se joue en Ethiopie, 36 pays sont frappés par une pénurie alimentaire exceptionnelle et l'on estime que 150 millions de personnes souffrent de la faim et de la malnutrition. La sécheresse a transformé une situation déjà critique en une crise majeure, frappant de larges parties de l'Afrique subsaharienne. Voilà pourquoi l'initiative du Secrétaire général sur l'Afrique est si opportune. Nous applaudissons les efforts qu'il fournit pour focaliser l'attention mondiale sur cette région en péril du monde.

18. Au moment où nous parlons, les peuples se réunissent dans le monde pour aider l'Afrique. Dans mon pays, toutes les formes d'aide à l'Afrique, et en particulier aux pays qui ont été durement frappés par des cycles répétés de sécheresse destructrice, ont été augmentées d'une manière significative ces derniers mois. Il y a deux semaines, mon gouvernement annonçait qu'une somme supplémentaire de 10 millions de dollars serait accordée pour l'aide alimentaire d'urgence à l'Ethiopie, ce qui porte le montant de notre aide totale à ce pays à 45 millions de dollars cette année, soit à peu près le double de notre aide d'urgence de l'année dernière.

19. La semaine dernière encore, le président Reagan a approuvé également 45 millions de dollars supplémentaires au titre de l'aide alimentaire d'urgence aux nations africaines ravagées par la sécheresse, à savoir le Kenya, le Mozambique et le Mali. Dans l'ensemble, l'aide alimentaire à l'Afrique a augmenté de 175 p. 100 cette année, et nous continuons à envisager d'autres demandes d'aide d'urgence qui nous sont parvenues. En outre, de simples citoyens des Etats-Unis continuent d'ouvrir leur cœur et leur portefeuille aux pays dévastés d'Afrique. Des organisations privées bénévoles et des institutions des Nations Unies dans ce pays sont inondées de demandes d'information et de contributions. Cette réaction a confirmé les liens particuliers de compassion qui existent entre les peuples d'Afrique et le peuple des Etats-Unis.

20. D'autres pays occidentaux ont également réagi généreusement face à cette situation catastrophique. La Communauté européenne a annoncé récemment un don d'urgence de près de 22 millions de dollars en faveur des efforts de secours, et d'autres pays, à titre individuel, complètent encore cette assistance. Nous applaudissons à tous ces efforts.

21. De toute évidence, la mobilisation actuelle de la communauté mondiale a été importante. En fait, le flot de produits alimentaires transportés commence à dépasser les possibilités de transport de la région. Des bâtiments s'entassent dans les ports en attendant d'être déchargés. Des céréales attendent sur les quais que des camions arrivent pour les transporter aux camps de réfugiés et aux centres de distribution alimentaire. Une telle situation souligne de manière dramatique la nécessité d'une coordination minutieuse des efforts de secours et, de plus, elle indique clairement l'obligation pour les gouvernements nationaux de faire des efforts de secours leur première priorité. Qu'y a-t-il de plus répréhensible que de voir entravé et interrompu l'apport de secours à certaines régions pour des raisons politiques ? Comment pourrait-on décourager davantage l'élan généreux des populations à l'étranger que par la publication de rapports de corruption parmi les fonctionnaires des services douaniers et de l'armée qui contrôlent les transports de cet approvisionnement alimentaire si indispensable ? Compte tenu de cela, nous devrions aussi nous demander quelle impression donnera l'Assemblée générale si nous attribuons 75 millions de dollars à un grand centre de conférences à Addis-Abeba, alors qu'ailleurs, dans ce même pays, des millions de gens meurent de faim. Quelles sont les priorités et les préoccupations reflétées par une telle décision prise en une telle année ?

22. Bien que ce ne soit que récemment que la situation tragique en Afrique orientale ait retenu l'attention du monde sur les problèmes économiques de l'Afrique, ces problèmes n'ont rien de nouveau. Les pluies ne les emporteront pas lorsqu'elles reviendront. Les Etats-Unis coopèrent depuis longtemps avec les pays africains pour tenter de renforcer le développement africain en luttant contre les cycles inévitables et tragiques que forment les changements climatiques et économiques. Notre appui aux institutions internationales telles que le FMI et la Banque mondiale aide les pays africains à faire face aux crises à court terme et à jeter les fondations d'un développement à long terme. Nous sommes de loin le pays qui contribue le plus aux efforts de développement dans la région dans le cadre de nos programmes d'aide bilatérale et par des contributions bénévoles au PNUD, au FISE, au Comité international de la Croix-Rouge et à d'autres programme multilatéraux. Au cours de ces quatre dernières années, l'aide américaine à long terme au développement bilatéral consacrée à l'Afrique a augmenté de quelque 35 p. 100, soit en moyenne d'environ 1 milliard de dollars par an. Ce chiffre dépasse l'aide alimentaire d'urgence mentionnée plus haut. Cette contribution représente le double de l'aide que mon pays apportait à l'Afrique il y a sept ans à peine. La même tendance se reflète chez de nombreux autres pays donateurs traditionnels. Une augmentation considérable de la proportion de l'aide publique au développement consacrée aux pays à faible revenu au sud du Sahara a marqué ces dernières années.

23. Malgré des courants d'aide importants, le développement africain est, depuis plus d'une décennie, très en retard sur celui d'autres régions en développement. La récession globale actuelle vient s'ajouter à ces problèmes de longue date, et maintenant une nouvelle période de sécheresse a précipité des millions d'Africains dans une misère encore plus grande. Une grave question se pose à nous : le développement africain était-il déjà en difficulté avant que la sécheresse ne transforme une situation terriblement difficile en une situation désespérée ? Des programmes gouvernementaux, destinés à prendre des raccourcis pour le développement, avaient déjà eu pour résultat une forte baisse de la production agricole. De nombreuses parties du continent, y compris des régions qui étaient autrefois des exportateurs nets de produits alimentaires, sont maintenant devenues tributaires des importations alimentaires. La contrainte a échoué là où des encouragements aux marchés auraient peut-être réussi.

24. Ce n'est pas seulement en exprimant notre préoccupation au sujet du triste sort des populations africaines que nous pourrons relever le défi qui se pose à nous aujourd'hui. En effet, nous devons aussi tracer la voie d'un avenir qui reconnaît et tient compte des dures leçons de l'expérience passée. Je suis heureuse de noter qu'il existe un consensus croissant sur le genre de politique à suivre. Un rapport commun de la Banque africaine de développement et de la CEA est très clair à ce sujet. Il y est dit ce qui suit :

> "La croissance ne saurait découler simplement d'une augmentation des dépenses gouvernementales et d'une intervention dans le processus économique comme par le passé. A ce stade, il est nécessaire que les gouvernements agissent pour abattre les obstacles qui se dressent dans la voie d'initiatives individuelles, pour éliminer des prix inadéquats et des subsides qui découragent la production, et pour contrôler efficacement le gaspillage et la mauvaise gestion dans le secteur public, ce qui entraîne une dépendance plus grande vis-à-vis de mécanismes de répartition efficace et une plus grande décentralisation des décisions qui passeraient ainsi des autorités centrales aux producteurs individuels et aux entreprises."

Plus simplement, ces deux institutions régionales recommandent que les gouvernements africains fassent confiance à leurs peuples. Ils doivent le faire, non pour des raisons d'ordre idéologique ou politique, mais simplement parce que ce système fonctionne. Les mécanismes du marché et des encouragements appropriés aux producteurs ont montré qu'ils étaient les moteurs les plus efficaces du développement économique. Ce système a bien fonctionné en Europe et en Amérique du Nord au siècle dernier, et il fonctionne maintenant de manière satisfaisante en Asie du Sud et en Asie orientale.

25. Nous pensons que les qualités requises dans cette crise sont ces qualités mêmes qui nous ont souvent bien servis, à savoir la compassion, le réalisme, l'ardeur au travail et l'optimisme. Voilà les qualités qui ont transformé les vastes étendues sauvages du Nouveau Monde. Nous essayons d'en faire la base de notre coopération avec les pays du monde qui aujourd'hui doivent faire face eux-mêmes au défi posé par le développement. Les Etats-Unis sont disposés à laisser de côté toute considération de politique et d'intérêt égoïste pour s'efforcer de faire disparaître l'ombre de la mort et de la souffrance qui plane sur des hommes, des femmes et des enfants menacés de famine. Toutefois, le réalisme nous oblige à admettre que, en fin de compte, le progrès qui, seul, permet toujours d'éviter la misère, ne saurait être le don de la compassion. Il ne saurait être le don d'un Etat à un autre, non plus qu'il ne saurait être le don d'un Etat tout puissant, aussi développé qu'il soit. Il ne saurait en aucune façon être un don. Un développement et une croissance économique continus ne peuvent découler que des initiatives, des efforts et de la discipline des peuples eux-mêmes, et c'est avec leurs propres mains, leurs têtes, leurs cœurs et leurs imaginations fertiles, qu'ils doivent le forger.

26. Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a fait observer récemment que : "L'aide viendra d'elle-même à ceux qui s'efforcent le plus sincèrement de s'aider eux-mêmes." Ce principe est au cœur du nouveau programme d'aide américain que nous appelons l'*Economic Policy Initiative* pour l'Afrique. Je suis heureuse de pouvoir annoncer que, il y a deux semaines, le Congrès des Etats-Unis a approuvé une somme de plus de 75 millions de dollars en tant qu'aide supplémentaire pour l'année fiscale 1985 afin d'aider à renforcer les efforts de ces pays africains que nous voyons tenter de régler eux-mêmes avec succès leurs problèmes de développement. Nous espérons, grâce à la mise en œuvre fructueuse de l'*Economic Policy Initiative*, augmenter notre aide au développement pour l'Afrique au cours des cinq prochaines années de 500 millions de dollars supplémentaires accordés directement à ces pays dont les politiques encouragent l'initiative et l'entreprise de leurs peuples.

27. Ainsi, en dépit d'une série de malheurs, en dépit d'erreurs, d'échecs et de reculs indéniables, nous n'avons pas perdu foi en la destinée de l'Afrique. Nous plaçons notre foi dans le peuple africain et dans la liberté qui, selon nous, peut libérer leurs qualités, leurs capacités et leurs énergies. Plaçons notre foi dans le réalisme et la détermination croissante avec lesquels de nombreux gouvernements africains s'embarquent dans des voies nouvelles et difficiles, des voies qui tiennent compte de la valeur de cette liberté.

28. Nous devrions tous nous rappeler que le pessimisme désespéré avec lequel certains d'entre nous considèrent l'Afrique aujourd'hui se reflétait il y a deux décennies dans les prédictions lugubres faites à propos de l'Asie du Sud. Et pourtant, bien que de sérieux problèmes doivent encore être surmontés, les peuples de cette région envisagent maintenant leur avenir avec un espoir justifié. Cela peut être aussi le cas des peuples d'Afrique, si leurs gouvernements ont la sagesse de faire disparaître les obstacles qui entravent les nombreuses voies menant au progrès. L'avenir est entre les mains des cultivatrices, lorsqu'elles sont incitées à produire les aliments qui nourriront leurs nations affamées. Il dépend de l'ambition des petits entrepreneurs lorsqu'ils sont encouragés dans leurs initiatives. Il dépend du bon sens des gouvernements qui favorisent les investissements productifs privés étrangers. Il dépend de la sagesse des dirigeants qui comprennent qu'aucune grande réalisation de prestige ne saurait être aussi importante, aussi impressionnante ou aussi durable que l'œuvre des particuliers qui travaillent dans

la liberté pour un avenir meilleur qu'ils ont librement choisi et qu'ils considèrent comme le leur.

29. M. ADJOYI (Togo) : "Aujourd'hui, l'évolution de la science et de la technologie a rapproché les hommes de notre planète et doté les nations développées de moyens prodigieux pour opérer des changements spectaculaires dans la vie de l'homme. Mais à quoi servirait ce progrès, fruit de l'intelligence et du travail de la communauté humaine, si les changements ne devaient pas inclure comme préalable dans leurs objectifs l'amélioration globale de la condition humaine ?" Ces mots de Gnassingbé Eyadéma, président-fondateur du Rassemblement du peuple togolais, Président de la République togolaise, revêtent une signification particulière face à la condition dramatique que vivent les populations africaines.

30. En effet, des millions de personnes vivent actuellement en Afrique dans le dénuement le plus total, ne pouvant satisfaire leurs besoins essentiels d'une vie normale leur offrant assez de biens alimentaires, un minimum de vêtements, de l'eau potable, un toit et subissant ainsi la crise que vit avec acuité le continent africain.

31. L'Afrique traverse assurément la plus grave crise de son histoire récente. Commencée vers le milieu des années 70, la crise économique et sociale en Afrique s'est aggravée au début des années 80 pour revêtir, vers la fin de l'année dernière, le caractère d'une véritable catastrophe qui explique l'appel angoissé que le Secrétaire général a lancé à la communauté internationale en décembre 1983 afin d'obtenir une assistance supplémentaire en faveur du continent africain. Après le voyage qu'il a effectué au début de cette année dans certains pays africains subsahariens particulièrement touchés par la crise, le Secrétaire général a renouvelé son appel et mis en place une structure et une stratégie de crise.

32. De son côté, le Conseil économique et social a décidé d'accorder un rang de priorité élevé à l'examen de la situation économique critique en Afrique, au cours de sa seconde session ordinaire de 1984. Après les difficultés rencontrées lors de l'examen de cette question au Conseil économique et social, ma délégation espère que les débats actuels de l'Assemblée générale sur cette même question aboutiront à une solution concertée qui serait le fruit d'une plus grande prise de conscience de la part de la communauté internationale des énormes problèmes auxquels le continent africain est confronté. Nous sommes persuadés que cette meilleure prise de conscience permettra d'adopter, au cours de cette session, les mesures urgentes requises par la situation économique critique que vit le continent africain.

33. Pour entreprendre une action efficace, il importe de bien connaître les causes et les effets de la crise qui sévit actuellement en Afrique.

34. Les causes de cette crise sont à la fois externes et internes. Sur le plan externe, il s'agit essentiellement de l'exacerbation de la crise économique internationale caractérisée par l'effondrement des cours des produits de base et des matières premières, la stagnation, voire la diminution de l'aide publique au développement et celle des apports nets de capitaux, l'alourdissement considérable de la dette extérieure de l'Afrique et du service de cette dette, à cause principalement de l'augmentation insupportable des taux d'intérêt et du taux de change du dollar. Sur le plan interne, outre certaines erreurs de politique qu'il faut bien reconnaître, mais dont les détracteurs de l'Afrique — détracteurs qui souvent sont ceux-là mêmes qui sont à la source de ces erreurs — ont tendance à exagérer l'importance pour masquer les causes externes qui leur sont imputables, la principale cause interne de la situation économique critique en Afrique est une sécheresse généralisée et persistante, sans précédent, qui a fait dire au Secrétaire général dans son rapport sur l'activité de l'Organisation [*A/39/1*] que de nombreux pays d'Afrique se trouvaient aux prises avec la pire sécheresse du XXe siècle.

35. En ce qui concerne les effets de la crise en Afrique, il importe de souligner qu'il s'agit en réalité de la superposition d'une multitude de crises.

36. La première est une crise alimentaire chronique, conséquence directe de la grave sécheresse, caractérisée par d'énormes pénuries alimentaires, la malnutrition et la famine. Selon les études de la FAO, environ 150 millions d'Africains souffrent d'une famine extrême ou de malnutrition et 24 pays africains doivent affronter des déficits vivriers critiques.

37. La deuxième série de crises est liée à une crise économique lancinante caractérisée par la diminution des recettes d'exportation, des déficits importants de balance de paiements, un endettement record et l'arrêt des investissements. Par ailleurs, malgré le Plan d'action de Lima[2] et la proclamation, en 1980, de la Décennie du développement industriel de l'Afrique [*résolution 35/66 B*], l'Afrique ne produit pas encore 2 p. 100 des produits manufacturés fabriqués dans le monde. Dans certains pays du continent africain, le processus de développement s'est même arrêté et le problème qui se pose désormais est un problème de survie économique ou de survie tout court.

38. Enfin, une crise sociale grave résultant des mouvements massifs de populations fuyant les zones assaillies par la sécheresse, d'où l'augmentation du nombre des réfugiés et la dégradation des conditions sanitaires. Actuellement, seulement un Africain sur quatre a accès à l'eau potable, des épidémies ont éclaté un peu partout et la mortalité infantile, de l'ordre de 100 à 200 décès pour 1 000 naissances, figure parmi les plus élevées du monde.

39. Voilà, très rapidement présentés, quelques causes et effets de la situation économique critique en Afrique. Que faut-il faire pour remédier à cette crise qui a pris des allures des plus inquiétantes ?

40. Diverses actions ont été entreprises en vue de surmonter la crise. Dès 1980, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine a adopté, à l'issue de la deuxième session extraordinaire consacrée aux problèmes économiques du continent, le Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique. Une année plus tard, en avril 1981, la Conférence des Ministres de la CEA a adopté un programme à court terme pour la survie immédiate du continent. Mais force est de constater que ni le Plan d'action de Lagos ni le programme à court terme n'ont pu être appliqués faute de ressources. En outre, pour venir à bout de la crise, de nombreux Etats africains ont mis en œuvre des

ajustements structurels avec le concours du FMI et des programmes d'aménagement des structures avec la participation de la Banque mondiale. Par ailleurs, répondant à l'appel du Secrétaire général, certains Etats et certaines institutions internationales ont accordé, cette année, une assistance supplémentaire à l'Afrique. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier ces Etats et institutions internationales pour l'aide qu'ils viennent d'apporter au continent africain durement éprouvé et les convier à faire davantage, compte tenu de l'ampleur de la crise. Pour cette même raison, je voudrais également lancer un appel pressant aux Etats qui ne l'ont pas encore fait pour qu'ils se joignent à l'œuvre historique de sauvetage du continent africain.

41. Les propres efforts des pays africains et l'assistance que leur a apportée la communauté internationale pour résoudre la crise se sont révélés insuffisants. D'autres actions des Etats africains et de la communauté internationale sont donc nécessaires. Les Etats africains sont, pour leur part, décidés à assumer leurs responsabilités. Ils espèrent que la communauté internationale est également décidée à assumer les siennes. La crise étant multisectorielle, il convient de la combattre dans tous les domaines. La crise étant par ailleurs multidimensionnelle, les mesures à prendre doivent viser non seulement à résoudre les problèmes urgents et immédiats mais aussi à résoudre les problèmes du moyen et du long terme.

42. Dans l'immédiat, il faudrait, de l'avis de ma délégation, enrayer définitivement la crise alimentaire. Une aide alimentaire appréciable a été déjà fournie aux pays africains par la FAO et les organismes d'aide bilatérale d'urgence de certains pays donateurs. Mais il convient d'augmenter cette aide compte tenu de l'ampleur de la crise alimentaire. Toutefois, celle-ci ne saurait seule suffire à enrayer la crise alimentaire qui, comme nous l'avons souligné, est la conséquence directe de la sécheresse généralisée et persistante qui sévit en Afrique. C'est pourquoi l'aide immédiate de la communauté internationale doit aussi viser la maîtrise de l'eau et la fourniture de facteurs de production en vue de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

43. En ce qui concerne le moyen et le long terme, les mesures à prendre par la communauté internationale doivent avoir pour but de rétablir le processus économique et social en Afrique. A cet égard, ma délégation estime qu'il est d'abord nécessaire d'augmenter les recettes d'exportation des pays concernés en stabilisant les cours des matières premières à des niveaux rémunérateurs. Ma délégation est persuadée que l'entrée en vigueur prochaine de l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base lui permettra de jouer un rôle appréciable dans la stabilisation des cours des matières premières. Ensuite, la communauté internationale devrait augmenter l'assistance financière à l'Afrique. Ma délégation appuie fortement la proposition de la Banque mondiale relative à la mise en place d'un Fonds spécial de 2 milliards de dollars en faveur de l'Afrique, entre 1985 et 1987. Elle espère que les consultations qui auront lieu au cours de cette session de l'Assemblée générale permettront de lever les réticences de certains des principaux pays donateurs. Ma délégation soutient également la proposition de la Banque mondiale concernant l'augmentation des aides bilatérales et des investissements privés. Dans ce contexte, il est aussi indispensable d'accroître les ressources des institutions d'aide multilatérale, en particulier celles de l'IDA et du FIDA.

44. En outre, ma délégation est très préoccupée par l'accroissement du service de la dette des pays africains, qui est passé de 4 milliards de dollars en 1981 à 10 milliards de dollars en 1983. De l'avis de ma délégation, la communauté internationale devrait prendre des mesures spéciales afin d'alléger le fardeau de la dette des pays africains particulièrement touchés par la crise. Ces mesures pourraient être, d'une part, la remise voire l'annulation de certaines dettes, notamment celles des pays les moins avancés, et d'autre part, la limitation des effets de la hausse des taux d'intérêt sur le service de la dette. Pour les autres pays débiteurs, leurs créanciers devraient accepter de négocier avec eux des rééchelonnements à des conditions de faveur.

45. Enfin, pour assurer la reprise et le maintien de la croissance des pays africains, il est indispensable de faciliter leur accès aux biens d'équipement. La communauté internationale devrait donc accorder à ces pays une aide spéciale pour soutenir leur balance des paiements afin de leur permettre de continuer à importer les produits d'équipement nécessaires à leur développement économique et social.

46. La situation qui prévaut actuellement en Afrique ne peut être considérée comme l'affaire des seuls Africains. Compte tenu de son ampleur, la solution de cette crise dépasse les capacités de l'Afrique. Sa persistance menacera la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi, en terminant, ma délégation voudrait inviter la communauté internationale à méditer l'opinion exprimée par le Secrétaire général dans son rapport sur l'activité de l'Organisation :

> "Dans ce monde marqué par une interdépendance économique croissante, des populations appauvries perpétuellement aux prises avec toutes sortes de crises économiques et sociales accablantes constituent non seulement un défi à la conscience internationale mais aussi une menace à la stabilité internationale." [*Voir A/39/1, par. 5.*]

47. M. BUCCI (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Ce débat de l'Assemblée générale devrait aider la communauté internationale à concentrer toute son attention sur les meilleurs moyens de faire face aux besoins de l'Afrique dans sa situation critique actuelle. Nous pensons que la situation en Afrique mérite toute notre attention. Les incidences économiques et sociales des conditions actuelles sont critiques, et les perspectives d'avenir sont bien inquiétantes pour le monde dans son ensemble.

48. Au cœur de la phase actuelle de la crise se trouvent la sécheresse et la pénurie alimentaire, ainsi que le problème de la survie de milliers de personnes. Les rapports émanant de l'Ethiopie et la réaction de l'opinion publique mondiale à ces rapports sont un rappel incessant de ces besoins humanitaires désespérés. Nombre de pays répondent à ces besoins d'une manière constructive. Il faut que nous agissions rapidement et efficacement pour faire face à cette crise intense en tenant compte toutefois des problèmes structurels à long terme qui se trouvent à l'origine de la crise et qui doivent également être résolus.

49. On a présenté des idées positives l'été dernier lors du débat du Conseil économique et social sur la situation économique critique en Afrique. Cette discussion nous a permis de souligner notre prise de conscience des nombreux problèmes graves qui affectent le continent africain, ainsi que la volonté de la communauté internationale de contribuer à la solution de ces problèmes. Nous espérons très sincèrement qu'un consensus fondé non seulement sur l'analyse des problèmes en jeu mais également sur la nature et l'opportunité des solutions possibles se dégagera du débat actuel à l'Assemblée générale.

50. Le représentant de l'Irlande, prenant la parole au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres [*47e séance*], a déjà souligné avec précision et en profondeur la façon dont nous appréhendons la situation, ses causes et ses solutions possibles. Il a également parlé de l'ampleur des efforts faits en faveur de l'Afrique par la Communauté européenne et par ses Etats membres dans différents domaines. Nous appuyons pleinement cette analyse et voudrions y ajouter quelques brèves observations pour faire connaître à l'Assemblée les vues précises de mon pays sur certaines de ces questions et l'informer de ce qu'a fait l'Italie pour répondre aux besoins des pays africains à moyen et à long terme. Nos réflexions sur la question à l'examen s'inspirent grandement des observations du Secrétaire général dans son récent rapport [*A/39/594*]. A l'instar de la déclaration que je viens de mentionner, le rapport nous a fourni un cadre systématique utile des besoins et des activités exigées des membres de la communauté internationale.

51. Le système multilatéral doit assurer la dynamique et la coordination, parce que, à cette étape, il doit assumer la responsabilité toute particulière d'appuyer les pays africains dans leur tâche délicate d'évaluation des besoins et de distribution de l'assistance. A cet égard, nous avons pris note avec reconnaissance de l'intention du PNUD de changer son système de table ronde afin d'assurer une plus grande efficacité à cet important lieu de réunions dans l'intérêt des bénéficiaires, des pays donateurs et du système multilatéral. A cet égard, nous avons également pris note avec intérêt des suggestions faites par le Secrétaire général pour intensifier les actions à entreprendre dans le domaine du développement des ressources humaines, de la protection des groupes défavorisés et de l'entretien et de la remise en état des infrastructures de production, de transport et de communication. Si l'on parvenait à s'entendre sur ces suggestions, elles pourraient founir le cadre nécessaire à un effort mieux coordonné dans le domaine de l'assistance au développement en Afrique.

52. Certains des effets bénéfiques de la reprise actuelle dans les pays occidentaux ont eu des retombées en Afrique, mais ces effets positifs ne suffisent pas pour permettre aux pays africains de surmonter les difficultés actuelles et de donner un élan à leur développement. Il est nécessaire d'avoir de nouvelles initiatives, et les instances appropriées devront concentrer toute leur attention sur les problèmes de l'Afrique dans le domaine du développement agricole et dans les domaines monétaire, financier et commercial, où une coopération plus intense doit être encouragée.

53. Vu la situation actuelle en Afrique, on devrait accorder une priorité élevée à la mobilisation de flux financiers, concessionnels notamment, et à la question connexe de la dette extérieure et aux pressions qu'elle exerce sur la balance des paiements de l'Afrique. A cet égard, nous concentrons notre attention sur l'initiative de la Banque mondiale en vue d'un effort particulier et coordonné, comme cela est mentionné dans le rapport préparé à cet effet par le personnel de la Banque. Comme nous le savons, le Comité du développement a exprimé son ferme appui au programme d'action proposé pour l'Afrique au sud du Sahara et a encouragé la Banque à examiner, avec les donateurs, la façon de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

54. En fait, ce qui s'impose, c'est de favoriser le déploiement de tous les moyens qui peuvent être mobilisés rapidement en faveur des régions de l'Afrique où les besoins se font sentir afin de limiter autant que possible et aussi rapidement que possible la détérioration économique et sociale de ces pays. C'est une tâche des plus urgentes et nécessaires. Nous nous demandons s'il est judicieux d'attendre que les conditions soient propices pour relancer l'IDA et créer d'autres facilités au sujet desquelles il semble y avoir peu d'espoir de parvenir à un accord dans un proche avenir.

55. En ce qui concerne la question de la dette extérieure, une augmentation des liquidités internationales, grâce à un nouvel octroi limité de droits de tirage spéciaux, constituerait un moyen d'appuyer le processus d'ajustement en Afrique.

56. S'agissant de l'aide bilatérale de l'Italie au développement il faut noter une augmentation considérable de la part octroyée à l'Afrique. Au cours des années passées, le pourcentage réservé à ce continent a rapidement augmenté et atteint actuellement 50 p. 100 du montant total. Sur la base acceptée des principes du Plan d'action de Lagos définissant, avec les autorités africaines, la destination de l'aide italienne, notre objectif global est de promouvoir l'autosuffisance aux niveaux régional, sous-régional, national et local. Conformément à cette approche, l'attention devrait être centrée sur la population, ses souffrances et ses aspirations ainsi que sur ses ressources. Cela signifie qu'une priorité adéquate devrait être donnée non seulement à la lutte contre la famine et la malnutrition mais également aux moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de santé, de l'éducation, de la formation et aux possibilités de création d'emplois productifs.

57. S'agissant de l'aide d'urgence, la prise de conscience de la gravité de la situation en Afrique a amené les autorités italiennes à modifier la répartition géographique de cette aide. Alors qu'en 1982, 35 p. 100 seulement du montant global allait en Afrique, en 1984, 90 p. 100 de notre aide d'urgence seront destinés à ce continent. Récemment, pour faire face aux besoins urgents de certaines régions d'Afrique, en particulier le Sahel et la corne de l'Afrique, nous nous sommes engagés — notamment par l'intermédiaire du FISE — à fournir une contribution financière complémentaire importante pour l'achat et le transfert d'urgence de produits alimentaires et de pièces de rechange destinées aux véhicules à moteur.

58. Etant donné que le problème des réfugiés constitue l'un des aspects de la situation d'urgence en Afrique, je voudrais rappeler également qu'en juillet dernier, à Genève, l'Italie a annoncé, lors de la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, son intention d'octroyer 15 millions de dollars pour la période 1984-1986, destinés au financement de projets importants présentés lors de cette conférence et tendant à renforcer les structures des pays d'asile. La mise en œuvre de bon nombre de ces projets a déjà commencé.

59. L'Italie a également constamment accru son appui financier à la FAO, au PNUD et au FISE afin d'encourager ces organisations à intensifier leur action en Afrique.

60. A la récente réunion du FISE consacrée à la situation particulièrement difficile des enfants africains, nous avons constaté avec satisfaction qu'après avoir implanté de nouveaux bureaux sur ce continent et amélioré sa coopération avec d'autres institutions et organisations des Nations Unies, le FISE était maintenant en mesure de faire face au défi posé par la situation toujours plus dramatique de millions d'enfants de ce continent en agissant de façon plus appropriée compte tenu de la gravité de la crise.

61. Pour terminer, je tiens à dire ici que, dans le but de renforcer et de rationaliser ses activités dans le domaine de l'assistance d'urgence et notamment d'intensifier ses efforts dans la lutte contre la faim, le Gouvernement italien a récemment décidé de créer un nouveau mécanisme qui lui permettra d'agir plus rapidement. Un projet de loi portant création de la nouvelle structure administrative a déjà été soumis au Parlement.

62. En définitive, nous sommes prêts à relever le défi posé à tous par la situation économique critique de l'Afrique. Nous espérons parvenir à une ligne d'action commune en faveur des pays africains éprouvés. Cette ligne d'action doit tenir compte du double défi de la survie et du développement. Elle doit partir du principe que la responsabilité première du développement de l'économie de ce continent incombe aux gouvernements et aux peuples de l'Afrique eux-mêmes mais que le reste de la communauté internationale a l'obligation morale de compléter les efforts individuels et collectifs des pays concernés. L'orientation future de la politique italienne en matière d'assistance sera définie en tenant pleinement compte du tableau détaillé des besoins de l'Afrique comme il ressort de ce débat et des recommandations de l'Assemblée générale.

63. Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, je voudrais assurer les peuples africains que les autorités italiennes continueront à accorder toute leur attention aux problèmes graves de l'Afrique, dans l'esprit des relations constructives entre l'Italie et l'Afrique que l'histoire et la géographie ont forgées.

64. M. DIOP (Sénégal) : La crise prolongée dans laquelle l'économie mondiale s'enlise en cette fin du XXe siècle semble s'aggraver avec le temps dans les pays en développement, surtout africains, en dépit de quelques signes qui laissent entrevoir une amélioration sensible dans l'économie de quelques pays industrialisés. Contraints de freiner leurs activités de développement, du fait de l'effondrement des prix des produits de base et de la montée du protectionnisme, la plupart des pays en développement ont enregistré une diminution sensible de leur revenu par habitant au cours de ces dernières années et certains d'entre eux sont au bord de la faillite économique avec des conséquences désastreuses sur le progrès économique et social des populations.

65. Les facteurs qui ont alimenté et aggravé la crise et entraîné la stagnation, voire une diminution sensible de la production, sont maintenant bien connus et ont été parfaitement décrits dans le rapport du Secrétaire général; il s'agit essentiellement : de la diminution en valeur réelle de l'aide publique au développement; de l'instabilité monétaire avec les fluctuations des taux de change et le niveau élevé des taux d'intérêt; de la détérioration implacable des termes de l'échange; de la quasi-désintégration du système commercial multilatéral, et de la rigueur des politiques de prêts des institutions financières.

66. L'Afrique, continent le plus pauvre, donc le plus vulnérable, a été certainement et de loin la région la plus gravement atteinte par la récession économique. On a ainsi assisté, à partir du premier choc pétrolier de 1973, et surtout depuis 1979/80, à une détérioration constante et alarmante de la situation économique et sociale des pays africains. Pour des raisons liées à la géographie et à l'histoire, notre continent, et beaucoup d'orateurs l'ont dit ici, détient le triste privilège de réunir, selon tous les indicateurs économiques, tout un lot de facteurs négatifs, avec la moitié des pays enclavés, les trois quarts des pays les moins avancés et les "plus affectés" et les plus fortes concentrations de réfugiés et de personnes déplacées. On sait par ailleurs que le taux d'alphabétisation est le plus faible en Afrique et que 70 p. 100 de la population sont proches ou au-dessous du seuil de pauvreté absolue, ce qui explique la part négligeable de l'ensemble des pays du continent dans la production agricole et industrielle mondiale et dans le domaine des sciences et de la technique au service du développement.

67. A tous ces facteurs négatifs il faut ajouter, depuis quelques années, d'une part, les effets d'une sécheresse et d'une désertification implacables qui non seulement placent des millions d'individus dans une situation alimentaire catastrophique, mais menacent l'existence même de bon nombre de pays, en particulier ceux du Sahel et, d'autre part, un alourdissement du fardeau de la dette qui constitue, à l'heure actuelle, la préoccupation essentielle des pays qui composent notre continent.

68. La sécheresse qui est apparue en Afrique à la fin des années 60, alors que l'avancée inexorable du désert était déjà perceptible bien avant les indépendances des pays africains, est sans conteste la plus grave que le continent ait connue au cours de ce XXe siècle. L'ampleur du problème a conduit la communauté internationale à la mise en place, en 1973, du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel [*CILSS*] et à convoquer à Nairobi, en 1977, la Conférence des Nations Unies sur la désertification. Malgré les efforts entrepris depuis, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, réuni à Nairobi en mai 1984, n'a pu taire sa préoccupation face aux trop modestes réalisations concrètes obtenues depuis le lancement,

en 1977, du Plan d'action pour lutter contre la désertification.

69. Devant une telle situation, le Chef de l'Etat du Sénégal devait d'abord, à l'occasion de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du CILSS, tenue à Niamey en janvier 1984, exprimer au monde les inquiétudes et la désolation des pays du Sahel et de leurs 30 millions d'âmes, menacés dans leur existence physique, économique et sociale, avant de prendre l'initiative de convoquer à Dakar, du 18 au 27 juillet 1984, une conférence ministérielle pour une politique de lutte contre la désertification.

70. L'ouverture solennelle de cette réunion devait fournir au président Abdou Diouf l'occasion de définir les objectifs et la stratégie à adopter. Il a déclaré :

> "La dimension que peut apporter [la] conférence est à chercher, entre autres, sur la conscience élevée et permanente qu'elle peut susciter des problèmes de la désertification et de la sécheresse...
>
> "Car la lutte contre ces fléaux n'est pas, ne peut pas être un exercice de courte durée, ni même celui d'une génération; c'est l'affaire d'une civilisation."

71. Les conclusions de la Conférence ministérielle ont tenu compte de ces préoccupations. Après avoir réaffirmé l'engagement politique des participants de prendre les mesures de toute nature propres à faire face efficacement au fléau, et défini une stratégie globale et un plan d'action, la Déclaration de Dakar, adoptée le 27 juillet, considère que les pays agressés par la désertification et la sécheresse constituent, sans aucun doute, une entité écoclimatique et socio-économique victime d'une des calamités les plus sévères et des plus impitoyables et méritent, de ce fait, que des efforts supplémentaires et des arrangements spéciaux soient consentis dans le cadre de la solidarité internationale.

72. S'agissant de l'endettement, la gravité du problème ne date pas d'hier, mais elle a pris, en l'espace de quelques années, une acuité extrême devant la poussée des taux d'intérêt et de change. Les hausses continues auxquelles nous assistons impuissants depuis le début des années 80, ajoutées à la chute brutale et prolongée des cours des principaux produits d'exportation, ont fait des ravages dans les pays endettés, où de très durs efforts d'austérité déjà consentis se sont trouvés annulés d'un seul coup, de la façon la plus injuste et la plus imparable.

73. La situation est, de ce fait, devenue intenable dans les petits pays pauvres, notamment d'Afrique, où la dette extérieure, qui s'élève à environ 150 milliards de dollars — ce qui peut paraître bien modeste en regard des 785 milliards de dollars pour l'ensemble du tiers monde en fin 1983 — constitue pourtant, pour le continent, une charge très lourde, le seul service de la dette représentant en moyenne 25 p. 100 des recettes d'exportation.

74. Or donc, bien que le problème existât pendant des années, la communauté internationale n'a pris subitement conscience du caractère dramatique de l'endettement des pays du tiers monde que lorsqu'elle s'est aperçue que de grands pays en développement étaient concernés, des pays dont la défaillance éventuelle pouvait remettre en cause les institutions financières de certains pays industrialisés. Mais, dans les mesures qui ont été préconisées depuis, aucun accent particulier n'a été mis sur le cas de nombreux pays africains, pourtant au bord de l'asphyxie économique. Pour ceux-là, les Clubs de Paris ont succédé aux Clubs de Londres; mais le fardeau du service de la dette continue de s'alourdir, et cette charge va encore s'accroître dans les toutes prochaines années, lorsque la dette rééchelonnée viendra à échéance. Car, parmi les expériences vécues avant 1979, il existe, certes, des cas où l'étalement dans le temps des échéances excessives accumulées sur une seule année ou une série de rééchelonnements portant sur une suite d'années trop chargées a permis de rétablir la situation du début.

75. Mais, à côté de ces cas exceptionnels qui constituent la minorité, combien de pays où l'aggravation continue de la situation a rendu impossible le respect des échéanciers allégés agréés au Club de Paris, provoquant ainsi une nouvelle crise d'endettement et nécessitant un nouvel appel à la solidarité des Etats créanciers ! Car, si la pratique du rééchelonnement apporte un soulagement appréciable aux débiteurs, elle n'augmente pas en fait, par des apports nouveaux, sa capacité de financement et, de ce fait, n'a pas souvent permis, comme cela devrait être le cas, au plan d'une certaine rationalité économique, d'apporter un recyclage des fonds, notamment privés, qui auraient ainsi nourri un seuil minimum d'investissement nécessaire pour assurer l'avenir — y compris, bien sûr, le service de la dette. Ce sont, en effet, les activités économiques qui engendrent les moyens de paiement; or ces activités, stagnantes dans la plupart des pays africains, ne peuvent redémarrer que grâce à l'injection de nouvelles liquidités, non pas, comme on le constate actuellement, sous la forme passive de recul d'échéances, mais par une assistance financière réelle, de nature à donner un nouveau coup de fouet à l'économie des pays africains.

76. Il ne s'agit pas ici, bien sûr, de remettre en cause le rééchelonnement de la dette, mais simplement d'en réviser les techniques, voire la stratégie, afin d'introduire plus de clarté dans le refinancement, qui devra en outre être assorti de conditions douces et, en tout cas, moins dures que le prêt qu'il remplace.

77. Devant la situation que voilà, on comprend, dès lors, que la récession économique mondiale des dernières années ait eu des effets dévastateurs sur l'économie des pays africains, avec des répercussions sur les échanges, la monnaie, les finances, qui, conjuguées aux effets de la sécheresse et de la désertification, ont contribué à aggraver la crise. L'Afrique mérite de ce fait, plus que toute autre région, qu'une attention spéciale lui soit réservée et que la communauté internationale envisage la mise en œuvre d'un effort accru de solidarité, afin de renverser le processus inexorable de dégradation dans lequel se trouve engagé notre continent, qui recèle cependant un potentiel économique considérable et d'immenses richesses naturelles.

78. Certes, l'avenir et le développement des pays du tiers monde en général, et des pays africains en particulier, relève d'abord de la responsabilité de ces pays qui doivent compter sur eux-mêmes avant de se tourner vers les autres. La revitalisation de la croissance passe nécessairement par une politique nationale avisée. Car rien ne peut pallier, même dans un environnement économique plus favorable, l'absence, sur le plan interne, des conditions fondamentales de la croissance que constituent l'utilisation plus efficace

des ressources propres, une meilleure sélection des programmes d'investissement ou une bonne gestion des entreprises. Encore que, dans beaucoup de pays à faible revenu — et c'est le cas en Afrique —, les conditions préalables à une croissance soutenue ne soient pas toujours remplies.

79. En tout état de cause, c'est convaincus de leur responsabilité dans leur propre développement que la plupart des pays africains, dès l'aube de leur indépendance, ont accordé la haute priorité à l'intensification des cultures vivrières dans leurs plans nationaux de développement. Cette volonté politique d'atteindre l'autosuffisance alimentaire s'est concrétisée par l'adoption, en 1980, du Plan d'action de Lagos pour le développement intégré du continent africain. Dans le même esprit, des mesures d'austérité et de rigueur dans la gestion des biens publics ont été appliquées un peu partout. Parallèlement, la coopération entre pays en développement s'est organisée et intensifiée. Des progrès considérables sur le plan du continent ont été accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Caracas[3].

80. Mais dans cette ère de l'interdépendance, les pays africains ont conscience de leurs limites, handicapés qu'ils sont par les injustes lois du marché et la quasi-désintégration du système commercial multilatéral. Toute cette dynamique interne, tous les efforts de moralisation et de rigueur déployés pour une utilisation rationnelle des ressources auront peu de chance d'aboutir aussi longtemps qu'un environnement économique défavorable et des calamités naturelles de toutes sortes s'appliqueront systématiquement à réduire d'un côté ce qui laborieusement se réalise de l'autre.

81. La communauté internationale a déjà beaucoup entrepris pour permettre d'atténuer les souffrances de nos populations. A cet égard, il faut souligner l'initiative du Secrétaire général qui, entre janvier et février 1984, s'est rendu dans 17 pays d'Afrique au sud du Sahara sévèrement affectés pour y constater l'ampleur de la crise. Son rapport sur la situation économique et sociale critique en Afrique[4] se passe de commentaires.

82. Il serait difficile de citer ici toutes les organisations du système des Nations Unies et les organisations d'aide au développement, gouvernementales et non gouvernementales, qui se sont présentées au chevet de l'Afrique; nous risquerions d'en oublier. De nombreux pays se sont également joints, soit sur le plan bilatéral, soit sur le plan multilatéral, à cet élan de solidarité.

83. C'est dire que la réponse de la communauté internationale a été positive à maints égards, surtout pour la satisfaction des besoins immédiats. Mais la tâche est immense et la situation est telle qu'il nous semble que tout reste encore à faire. En vérité, le mal doit être traité à la racine. Les maux dont souffre le continent africain ont été diagnostiqués. Ils ont noms, comme exposé ci-dessus : détérioration des termes de l'échange, sécheresse et désertification, endettement et réduction de l'aide publique au développement, blocage du dialogue Nord-Sud.

84. S'agissant des deux premiers points, les mesures à prendre sont suffisamment connues pour ne pas y revenir. Il suffira de se reporter au Plan d'action de Lagos, au Mémorandum spécial sur la crise économique et sociale en Afrique[5] adopté par la Conférence des ministres de la Communauté économique pour l'Afrique, au rapport de la conférence ministérielle de Dakar pour une politique concertée de lutte contre la désertification et la protection de la nature ou encore au rapport du Secrétaire général.

85. Concernant l'endettement, l'analyse que nous avons faite de ce problème en Afrique a eu au moins le mérite d'avoir mis à nu le caractère structurel des problèmes économiques et financiers qui, pour certains d'entre eux, avaient été masqués à la faveur d'une conjoncture dans l'ensemble favorable. On constate notamment qu'entre les programmes traditionnels annuels de stabilisation du FMI et ceux de la Banque mondiale et de ses filiales, qui concernent le long terme — généralement de 15 à 50 ans —, il y a un hiatus auquel on n'a pensé que sous la pression des circonstances, avec des solutions de fortune et en désordre et qu'aucun type d'intervention de l'une ou de l'autre des institutions, et plus rarement encore une action conjointe des deux, n'est arrivé à résoudre véritablement.

86. Chacune des institutions a aménagé et mis en œuvre des mécanismes qu'il s'agit maintenant de consolider et d'harmoniser pour mieux les réintégrer et pour recentrer leurs objectifs sur les problèmes essentiels, désormais identifiés, des pays afin de contribuer de la manière la plus efficace au transfert des ressources réelles vers les pays africains, de façon à relancer l'économie de nos pays et de les affranchir des goulets et obstacles divers qui les entravent.

87. Enfin, il est évident que le dialogue Nord-Sud s'enlise dans une totale impasse et cela au niveau de toutes les instances du système des Nations Unies, depuis l'annonce des négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement dans la résolution 34/138 de l'Assemblée générale, adoptée pourtant par consensus en 1979 : échecs successifs de la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [*CNUCED V*] de la troisième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel [*ONUDI III*] de la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, de CNUCED VI et ONUDI IV.

88. Il est indéniable que la crédibilité de ces organisations a été sérieusement érodée du fait de la stérilité des négociations importantes engagées sous leurs auspices ces dernières années. C'est là la conséquence d'un double phénomène — j'allais dire d'une double attitude. D'une part, s'agissant des pays développés, certains se sont évertués à dresser les organisations du système les unes contre les autres, comme si les délibérations sur le commerce international, l'industrialisation, les finances, par exemple au niveau de la CNUCED ou de l'ONUDI, empiétaient sur le domaine de compétence du GATT ou du FMI alors qu en réalité les activités de tous ces organismes sont complémentaires et étroitement liées. Une telle position traduit simplement la défiance de plus en plus affichée par ces pays à l'égard du multilatéralisme et l'incontestable rejet au second rang de leurs préoccupations des problèmes du sous-développement face aux soucis intérieurs.

89. Quant aux pays du tiers monde, il faut l'avouer, à vouloir toujours revenir sur l'ensemble de leurs

propositions sans tenir compte du résultat des négociations antérieures, ils ont régulièrement couru le risque de voir les pays développés revenir sur les concessions qu'ils avaient faites *in extremis* et souvent à contrecœur à Belgrade, Rome, Genève, ou encore à New York.

90. Devant une telle situation qui risque, dans les circonstances actuelles, de demeurer, avec la reprise de l'économie dans certains pays développés, on peut se poser la question de savoir ce qu'il faudrait faire pour sortir de l'impasse. Peut-être devrions-nous réfléchir sur les observations faites à cet égard, à la présente session, par M. Genscher, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne. Je le cite :

> "Le dialogue Nord-Sud ne réussira que s'il est mené en tenant compte de la dignité égale de toutes les cultures de ce monde. ... Le Nord peut être plus riche que le Sud, mais il n'est pas plus sage, plus humain ou plus cultivé pour autant." [*Voir 8e séance, par. 67.*]

91. L'Afrique de cette fin du XXe siècle croit aux vertus du dialogue et à la fraternité humaine. A côté du rationalisme desséchant et de la technique sans âme, nous pensons qu'il y a encore place pour une sensibilité nouvelle. Animés de cet élan panhumain, nous sommes prêts à faire le maximum d'efforts sur nous-mêmes, sans acrimonie, sans optimisme démesuré et, surtout, sans procès d'intention à l'égard de qui que ce soit, pour trouver ensemble les solutions au double défi de la survie et du développement qui nous est posé par la crise économique la plus grave que l'Afrique ait connue et où le développement harmonieux de nos pays jouera un rôle fondamental. Ces solutions exigeront, certes, de notre part beaucoup d'imagination, beaucoup de réflexion, beaucoup de sacrifices et, surtout, beaucoup de persévérance. Mais la conception que nous avons de la vie et des rapports entre les nations et qui met l'homme au début et à la fin du développement nous renforce dans notre espoir de pouvoir encore jouer un rôle dans la transformation de notre monde.

92. M. BWAKIRA (Burundi) : L'extrême gravité de la crise économique qui frappe aujourd'hui le continent africain aura incontestablement dominé les débats de cette session. Quoi d'étonnant ! Comment pourrait-on rester indifférent quand des millions de vies humaines sont en jeu ?

93. L'Afrique dans son ensemble traverse la plus grave crise économique et sociale de son histoire. Si cette situation se prolonge, il est certain que la paix, le progrès et la stabilité de notre monde interdépendant s'en trouveront profondément menacés.

94. Comme l'ont confirmé avec force ceux qui m'ont précédé à cette tribune, la situation actuelle de l'économie mondiale, très défavorable aux pays en voie de développement, aggrave d'une façon dramatique la fragilité des économies africaines. Les prix des matières premières, seules sources de devises pour la quasi-totalité des pays africains, sont en chute libre. Par contre, les produits manufacturés importés des pays industrialisés ne cessent de se valoriser. Certains de ces produits sont essentiels, comme les médicaments, les machines agricoles, le matériel de transport, de laboratoire, de communication, etc. En même temps, le service de la dette par habitant croît dangereusement. C'est dans cette atmosphère défavorable à la croissance que les pays africains avalent les durs remèdes de l'ajustement qu'on leur prescrit, en réduisant les importations et les dépenses publiques. Il est aisé de comprendre que ce climat rend impossible la mise sur pied d'un programme réel de développement continu, générateur de progrès, essentiellement à cause du manque de ressources financières suffisantes et sûres.

95. Comme si toutes ces difficultés ne suffisaient pas à elles seules pour paralyser pratiquement nos économies, voilà que l'avancée impitoyable du désert et une sécheresse sans précédent se coalisent pour détruire l'agriculture et l'élevage dont vivaient depuis des millénaires la grande majorité des habitants du continent. Par exemple mon pays, le Burundi, qui bénéficiait jusqu'à présent d'une relative autosuffisance alimentaire, a été atteint cette année par ce terrible fléau de la sécheresse. La saison des pluies a été trop courte, les récoltes, par conséquent, très maigres. La prochaine saison s'annonce également bien défavorable.

96. Le rapport du Secrétaire général à ce sujet indique : "Au Burundi et au Rwanda, les récentes récoltes de céréales et de légumineuses ont été inférieures de 30 et 50 p. 100 respectivement à celles de l'année dernière." [*Voir A/39/594, par. 27.*] C'est pour cette raison que mon pays a dû demander une aide alimentaire d'urgence pour la première fois depuis plus de 20 ans. Il n'est pas nécessaire d'allonger la description des conséquences néfastes de cette situation sur les conditions de vie de nos populations, spécialement des plus désavantagées économiquement. Les problèmes sont connus de tous.

97. Il faut agir. La nature et les dimensions du drame commandent une action à trois niveaux : des secours humanitaires d'urgence, un programme à court terme visant le développement des secteurs prioritaires vitaux comme l'agriculture et le transport, ainsi qu'un plan à long terme portant sur le développement des richesses potentielles de l'Afrique, sur la base des données indiquées dans le Plan d'action de Lagos.

98. Beaucoup d'interventions ont réaffirmé vigoureusement, avec raison, que le développement de l'Afrique repose d'abord et essentiellement sur les épaules des gouvernements et des peuples africains. Ces derniers l'ont bien compris depuis longtemps. L'adoption du Plan d'action de Lagos, la Déclaration de Harare sur la crise alimentaire en Afrique, adoptée en juillet par la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et le Mémorandum spécial adopté en mai par les ministres africains responsables du développement économique et de la planification, sont des actes politiques très significatifs à ce sujet. Comme par le passé, les gouvernements et les peuples africains sont prêts à faire tous les sacrifices nécessaires pour assumer leurs responsabilités.

99. Conscients de leur complémentarité et de la nécessité de l'intégration économique régionale du continent africain, nos gouvernements ont créé des organisations à caractère économique leur permettant de coordonner et même parfois d'harmoniser leurs efforts de développement. La promotion des projets communs et l'obtention du financement en seront ainsi facilitées.

100. A cette fin, se conformant au Plan d'action de Lagos, les gouvernements africains ont poursuivi la création d'ensembles économiques commencés en 1975 par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. En 1976, le Burundi, le Rwanda et le Zaïre ont mis un pied dans la Communauté économique des pays des Grands Lacs. En 1979, l'Organisation pour l'aménagement et le développement du Bassin de la Kagera a vu le jour, instrument de coopération entre le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. En 1981, 20 pays africains, dont le Burundi, ont créé une zone d'échanges préférentiels. En 1983, une organisation économique comprenant 10 Etats de l'Afrique centrale a été instituée. Les initiatives mentionnées plus haut, seulement à titre d'exemple, reflètent la volonté des pays africains de coordonner leurs efforts, en vue d'atteindre l'autonomie économique collective. Ils demandent le soutien et la coopération de la communauté internationale dans la mise en application des plans de développement qu'ils mettent en place, en tenant compte des réalités de chaque pays.

101. Au Burundi, nous avons opté pour une politique de développement rural, étant donné que la majorité de la population vit à la campagne et pratique l'agriculture et l'élevage. Nous accordons à ce dernier secteur la plus grande priorité. Cette politique se concrétise à travers la création des sociétés de développement rural intégré. Leur mission essentielle consiste à encadrer la population afin d'augmenter la production vivrière. Elles y parviennent par la vulgarisation des semences sélectionnées et la protection des plantes. Elles luttent vigoureusement contre l'érosion par le reboisement et les fossés antiérosifs.

102. Notre politique de développement rural vise également à combattre le sous-emploi et l'exode des jeunes vers les villes. A cet effet, aucun effort n'est ménagé pour développer les petits centres administratifs et commerciaux du monde rural. C'est dans ce cadre que nous mettons un accent particulier sur les infrastructures routières, afin de désenclaver les différentes régions du pays, et sur la construction des microcentrales hydroélectriques, afin de fournir de l'énergie aux habitants des zones rurales. Toujours au bénéfice des masses, nous développons au maximum la médecine préventive en multipliant dans tout le pays les centres de santé. La population collabore très efficacement en apportant sa contribution.

103. Certaines interventions ont souligné le fait que le taux élevé de croissance démographique contribue à aggraver le déficit alimentaire. Ce problème est très complexe. Il n'a pas de solution facile, applicable dans tous les pays africains. On oublie souvent qu'un taux anormalement élevé de mortalité infantile, ce qui est le cas en Afrique, créé forcément le désir d'avoir le plus d'enfants possible pour multiplier la chance d'avoir quelques survivants, que la mort aura bien voulu épargner.

104. Les gouvernements africains reconnaissent évidemment la nécessité d'adopter une politique adéquate en manière démographique. Le Burundi pense que la base de cette politique doit être l'éducation de la population. C'est ce que nous avons entrepris à travers les différentes petites communautés de base qui composent notre population.

105. Lors de la table ronde des aides extérieures qui s'est organisée dans notre capitale avec le concours du PNUD en février dernier, il y a eu un dialogue constructif entre les participants et le gouvernement du Burundi sur les quelques idées exprimées plus haut et sur bien d'autres aspects de notre plan de développement. Des déclarations encourageantes concernant l'appui financier que nous cherchions pour mener à bien ce plan ont été faites. Nous espérons qu'elles seront suivies d'effet.

106. Un des obstacles les plus importants au développement de notre pays est sans aucun doute son enclavement. Le Burundi se trouve à 1 200 km de l'océan Indien et à 2 000 km de l'océan Atlantique, et il ne dispose d'aucun réseau de chemin de fer.

107. Toutefois, nous restons optimistes. Nous sommes convaincus qu'en travaillant durement, avec la coopération de la communauté internationale, notre pays connaîtra le bien-être et la prospérité que nous cherchons.

108. Je formule ce vœu pour tous les pays africains et du monde entier qui luttent avec opiniâtreté pour leur survie, au milieu de difficultés indescriptibles. Si, en concluant le présent débat sur la crise économique en Afrique, l'Assemblée générale pouvait adopter unanimement une déclaration traduisant la volonté politique de la communauté internationale d'appuyer, par tous les moyens, les efforts menés par les gouvernements et peuples africains pour surmonter cette crise, elle apporterait une contribution appréciable à la résolution de ce drame humain.

109. Ma délégation remercie tous les pays qui, à travers leurs déclarations faites du haut de cette tribune, ont montré l'intérêt qu'ils portent à l'Afrique et leur détermination à participer aux opérations d'urgence, afin de venir en aide aux populations africaines menacées de famine et de maladie.

110. Pour bien réussir ces actions de secours, la coordination de l'assistance est indispensable, car il faut éviter absolument la dispersion des efforts en vue d'obtenir le maximum d'efficacité. C'est pourquoi nous apprécions beaucoup l'initiative prise par le Secrétaire général, au début de cette année, visant à sensibiliser la communauté internationale sur la crise économique en Afrique. Nous avons également accueilli avec satisfaction la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général pour la crise économique en Afrique en la personne de M. Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, et la création d'un bureau du système des Nations Unies à Nairobi chargé de suivre de près et de coordonner les aides destinées à l'Afrique. Nous espérons que le bureau de Nairobi sera renforcé et mieux structuré. D'autre part, il est indispensable que les interventions ne soient pas uniquement ponctuelles, mais que des actions à court et à long terme soient rapidement étudiées.

111. M. LEWIS (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Ce discours est le premier que je prononce devant l'Assemblée générale depuis que j'ai eu l'honneur d'être nommé ambassadeur du Canada. C'est un privilège, que les mots suffisent à peine à décrire, de prendre la parole au nom du Canada et de partager cette tribune avec vous, mes collègues, qui représentez les Etats membres de cette communauté inter-

nationale. Bien que mes genoux ne s'entrechoquent pas vraiment, on comprendra que j'avoue être légèrement déconcerté en cette occasion. Toutefois, je n'ai pas le temps de m'appesantir sur mes problèmes personnels. La question à l'ordre du jour de ce débat est d'une telle importance que je vais laisser de côté toutes les paroles aimables qui précèdent ce genre de discours et entrer dans le vif du sujet.

112. Il se fait que, jeudi dernier, j'ai passé la soirée chez moi en famille, à Toronto, et que nous avons regardé les nouvelles à la télévision. Dans des images que chacun connaît ici, on nous présentait un rapport très complet sur la tragédie éthiopienne. Avec le temps, la plupart d'entre nous se sont endurcis devant des images devenues courantes de violence, d'oppression et de misère. Mais dans toute ma vie adulte, je n'ai jamais vu de scènes de désespoir humain aussi insupportables. Ces scènes brisaient le cœur. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que les Canadiens qui regardaient ce programme ont dû pleurer, comme nous l'avons fait, et qu'ils souhaiteraient répondre avec ferveur, générosité et compassion à une telle situation. J'ai été témoin moi-même, il y a de nombreuses années, dans une autre partie de l'Afrique, de ce que représentent la famine, le kwashiorkor, et l'inanition pure et simple, mais jamais je n'ai vu autant de restes émaciés d'une humanité si vivante autrefois.

113. Je me suis assis, comme chacun présent à l'Assemblée doit certainement s'être assis à un moment ou à un autre au cours de ces dernières semaines, et je me suis demandé comment il était possible que les choses en soient venues à un tel point dans un monde qui s'estime fondamentalement civilisé. Aucun poète, aucun écrivain, aucun artiste, ne saurait décrire adéquatement l'horreur de la situation.

114. Je n'insisterai pas davantage. Les faits sont connus. Les Membres n'ont pas besoin que le Canada leur donne un cours. Toutefois, comme d'autres orateurs l'ont indiqué avant moi, je note à mon tour que l'Ethiopie constitue la toile de fond de ce débat, comme les autres 125 millions d'êtres humains qui, sur le continent africain, connaissent aujourd'hui la sécheresse, la pénurie alimentaire, la faim, la malnutrition et pire encore.

115. Le Canada a des liens viscéraux et forts avec la plupart des nations africaines, des liens qui remontent à l'accession à l'indépendance. Nous avons avec beaucoup de ces pays africains une langue, un héritage et une tradition politique communs qui trouvent leurs racines soit dans le Commonwealth, soit dans la francophonie. Les Canadiens se sont réjouis pendant toute la période de décolonisation de la naissance d'Etats africains dynamiques. En fait, j'aimerais ici faire une autre observation personnelle et vous dire qu'après avoir terminé l'université j'ai moi-même passé un an et demi à enseigner et à voyager au Ghana, au Nigéria, en Ouganda et au Kenya, peu après ou peu avant que ces pays accèdent à l'indépendance, et que j'y suis retourné par la suite, en deux occasions, une décennie plus tard. L'Afrique laisse une marque indélébile sur le cœur et l'esprit de l'homme. La vitalité, l'exubérance, la détermination, les possibilités de ce continent vous accompagnent tout au long de votre vie. Rien de ce que j'ai jamais fait ou connu depuis n'a autant formé ma propre vision des sociétés en développement, avec leurs immenses perspectives et l'adversité parfois inimaginable à laquelle elles doivent faire face.

116. Les Canadiens partagent ce sentiment de solidarité. Nous l'avons toujours fait et nous le ferons toujours. Il se manifeste par des relations étroites, par des efforts de développement déployés au cours des ans, par notre répugnance réciproque et totale envers l'*apartheid*, par notre détermination, avec d'autres, à faire un jour de la Namibie un pays libre. Mais avant tout, cette solidarité apparaît inévitablement au premier plan lorsque l'on examine un sujet comme celui-ci : la crise économique en Afrique. La semaine dernière, à propos de ce discours même, je me suis rendu à Ottawa pour y rencontrer le Premier Ministre, M. Mulroney. Il m'a explicitement demandé de faire part à l'Assemblée de l'importance que le Canada attache à ces délibérations.

117. Le 1er novembre, il y a juste cinq jours, le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada a désigné un Canadien éminent et hautement respecté au poste de Coordonnateur d'urgence pour la crise alimentaire africaine, pour veiller à ce que tous les efforts que nous déployons soient efficaces et permettent réellement de réduire la souffrance humaine. Il est bien connu que les difficultés de transport et de logistique nous préoccupent particulièrement. Le Coordonnateur aura pour tâche de surmonter les problèmes posés par les goulets d'étranglement et de veiller à ce que l'aide soit apportée le plus rapidement possible. Hier précisément, en fait la nuit dernière, le Coordonnateur et le Secrétaire d'Etat sont rentrés au Canada à la suite d'un voyage à Addis-Abeba afin d'évaluer sur le terrain ce qui pourrait être fait le plus efficacement. Cette initiative avait pour but délibéré de galvaniser l'opinion publique canadienne.

118. Dans le cas de l'Ethiopie, le Canada a déjà apporté une contribution qui représente entre un quart et un tiers de toute l'aide alimentaire fournie au cours des quatre dernières années, représentant quelque 275 000 tonnes. Compte tenu de la crise actuelle, nous avons augmenté considérablement notre aide alimentaire à l'Ethiopie de plus de 50 p. 100 pour atteindre un niveau de 26 millions de dollars canadiens en 1984-1985. Au fur et à mesure que des contributions de Canadiens à titre individuel et d'organisations canadiennes nous parviendront, il est évident que nous en ferons encore davantage.

119. Mais, comme tous les orateurs qui ont pris part à ce débat l'ont indiqué systématiquement, la réaction devant cette situation d'urgence ne fait que commencer. C'est un effort herculéen qui est nécessaire maintenant, de la part de toutes les nations membres, pour s'attaquer aux conditions qui ont provoqué cette crise.

120. Au cœur de cette réaction se trouvent les efforts des nations africaines elles-mêmes. Ces nations n'ont pas cessé de présenter ces problèmes sur la scène internationale et continuent de le faire. Plus particulièrement, la Conférence des ministres de la CEA, réunie à Addis-Abeba en mai dernier, a analysé la crise de façon détaillée et a fourni une série de recettes à long, moyen et court terme. Les ministres méritent tout notre appui.

121. En fait, un sentiment de déjà vu plane sur ce débat. Il est à la fois juste et nécessaire que nous soyons arrivés à un point culminant dans ce processus

entamé depuis un certain temps déjà, mais considérons-le en tant que tel étant donné l'abondance d'études, de rapports, de documents et de conférences qui ont, au cours de ces derniers mois, caractérisé les activités de l'Organisation des Nations Unies concernant l'Afrique. A lui seul, le Secrétaire général a, en 1984, fait publier plusieurs notes à la fois pénétrantes et détaillées. Mais il est difficile de souligner correctement la qualité remarquable des initiatives du Secrétaire général en ce qui concerne l'Afrique. Son bureau a fourni la polarisation, l'élan et les objectifs. Comme chacun le sait, le Conseil économique et social a longuement débattu, en juillet dernier, des problèmes de ce continent; il convient de noter également le Programme spécial de la Banque mondiale pour l'Afrique subsaharienne et, enfin, la présentation, au cours de ce débat, d'un projet de déclaration sur la situation économique critique en Afrique.

122. Je veux dire par là que nous avons soumis la crise en Afrique à une dissection continue et impitoyable. Aussi est-il grand temps pour nous d'agir après les conclusions que nous approuvons d'une façon générale. Il est désormais clair, pour les représentants qui ont écouté attentivement les déclarations de ceux qui m'ont précédé dans ce débat, que chaque pays participant semble — avec plus ou moins d'insistance — estimer que la crise qui sévit en Afrique est une cause internationale "célèbre" que la volonté politique collective de l'Organisation des Nations Unies doit pouvoir résoudre. Face à ce genre de question fondamentale, nous devons avant tout rechercher un accord sans céder aux excès qui rendent stériles bien des débats utiles.

123. Telle est l'attitude générale du Canada. Mais je vais en venir maintenant aux questions de fond.

124. Désormais, on s'accorde généralement à reconnaître que des obstacles structurels à la croissance, en particulier dans l'agriculture, ont été dans une large mesure à l'origine du déclin de la production. La FAO estime que rien qu'en ce qui concerne l'agriculture, la production par habitant a baissé en Afrique subsaharienne d'environ 1 p. 100 par an, au cours des années 70, et que ce déclin s'est même aggravé pendant les années 80. On pourrait dire que c'est catastrophique. La politique des prix, des marchés, de l'investissement et des revenus n'a pu fournir aux producteurs locaux les incitations nécessaires. Les gouvernements n'ont souvent pas fait de la production alimentaire une priorité sur le plan de l'investissement public. L'accroissement démographique rapide — entre 3,2 et 4 p. 100 par an — a été un obstacle supplémentaire à l'autosuffisance alimentaire, qui a contribué à la désertification galopante et à la perte de terres arables. Ces tendances, associées à une récession internationale caractérisée par la chute des prix des produits de base, des taux d'intérêt élevés, un accroissement des coûts énergétiques et l'inflation, ont paralysé la production et la croissance économique.

125. De même que l'on ne peut faire abstraction de l'intense crise actuelle, l'on ne peut pas non plus passer sous silence ni cacher la détérioration de la situation économique en Afrique, au cours de ces dix dernières années. Les nations d'Afrique et la communauté internationale doivent reconnaître l'échec total ou partiel des initiatives qu'elles ont prises dans le passé. Pour les pays africains, cela veut dire admettre que certaines de leurs politiques nationales ont été inefficaces ou inadéquates, une prise de conscience qui, entre parenthèses, figure implicitement dans le projet de déclaration. Pour la communauté internationale, cela signifie qu'un grand nombre de nos investissements ont été soit mal orientés soit mal conçus. Peut-être avons-nous trop mis l'accent sur le financement de nouvelles infrastructures sans tenir compte des problèmes liés à leur entretien. Il n'y a aucun intérêt à continuer d'agir ainsi.

126. Le Canada estime donc qu'il faut remédier à la fois à la crise à court terme et au malaise économique à long terme. Notre préoccupation immédiate a été, tout naturellement, le secours apporté à 150 millions de victimes de la sécheresse dans les 24 pays les plus gravement touchés, ainsi qu'aux quatre millions de réfugiés victimes d'autres désastres du fait de la nature ou de l'homme. En 1983-1984, le Canada a fourni une aide de plus de 100 millions de dollars, sous diverses formes, pour remédier d'urgence à la pénurie alimentaire en Afrique.

127. Loin de faiblir, notre engagement s'est fortifié. En 1984-1985, des pays africains recevront plus de 90 millions de dollars sous la forme d'une aide alimentaire bilatérale, ce qui représente le double de la somme allouée l'année dernière. Elle représente 45 p. 100 de l'ensemble des aides de ce genre apportées par le Canada. Quatorze autres millions de dollars seront alloués aux organisations de secours international. L'aide à l'Afrique par l'intermédiaire du PAM, dont le Canada est le deuxième plus important donateur — ce qui nous rend très fiers —, sera maintenue à son niveau élevé actuel.

128. En outre, le Canada a participé activement aux travaux de la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, tenue à Genève du 9 au 11 juillet 1984, pour élaborer les principes directeurs du développement de programmes d'assistance aux réfugiés — principes directeurs qui respectent leurs droits juridiques internationaux. Le Canada a manifesté son intérêt pour des projets d'un montant de plus de 15 millions de dollars, destinés à six pays au moins.

129. L'Afrique restera une priorité pour le Canada en matière de coopération pour le développement. Plus de 40 p. 100 de l'aide bilatérale canadienne, soit plus de 225 millions de dollars en 1983-1984, sont consacrés aux pays africains. Face à la situation critique des balances de paiements de nombreux partenaires du Canada sur le continent africain, nous avons changé d'attitude en mettant l'accent sur le soutien apporté au programme par opposition à celui apporté aux projets, afin de permettre des transferts financiers plus rapides et plus souples. Pour maintenir les infrastructures existantes, nous fournissions un soutien accru afin de faire face aux dépenses ordinaires et aux coûts d'entretien. Notre financement, dans la région subsaharienne de l'Afrique, revêt surtout actuellement la forme de dons. Toutes ces politiques seront poursuivies et améliorées partout où faire se pourra.

130. Nous reconnaissons tous que l'agriculture est la clef du développement à long terme de l'Afrique. Au cours des années 80, l'alimentation et l'agriculture demeureront la priorité sectorielle la plus importante de l'aide au développement outre-mer du Canada.

Nous continuerons à canaliser un volume toujours plus grand de ressources vers le secteur agricole. En 1983-1984, 38 p. 100 des débours bilatéraux alloués par l'institution canadienne du développement international à l'Afrique ont été consacrés à la promotion de la sécurité alimentaire, à la production agricole et à l'infrastructure y relative. Nous devons cependant admettre que les contributions du Canada ne peuvent qu'appuyer, et non remplacer, les efforts déployés par les gouvernements bénéficiaires pour résoudre les problèmes sous-jacents de la production alimentaire. Ce sont eux qui doivent trouver les moyens et les stratégies nécessaires pour exploiter le potentiel agricole indubitable de l'Afrique. Le Canada s'attachera à fournir une aide supplémentaire en fonction des réformes politiques.

131. Les efforts nationaux et internationaux à court et à long terme exigent aussi une amélioration de la coordination. Les pays africains doivent jouer un rôle clef en veillant à ce que toutes les ressources disponibles soient efficacement utilisées. Cette politique exige une coopération étroite avec les pays donateurs, la Banque mondiale et le PNUD afin d'améliorer les mécanismes de coordination. Un cadre intégré s'avère donc indispensable. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie qu'il doit y avoir une base au niveau national, pour orienter tous les donateurs et que le pays lui-même doit l'utiliser pour mettre au point des programmes d'appui pour les modifications structurelles. Nous avons récemment fait des progrès dans ce domaine et nous rendons hommage aux nombreux pays africains qui ont la volonté de répondre à ce défi.

132. En outre, les ressources ne sont pas simplement physiques et financières, elles sont évidemment humaines. Nul n'ignore que le potentiel des ressources humaines de l'Afrique doit être mis en valeur si l'on veut que réussisse le développement à long terme de toutes ces régions. L'envoi d'experts étrangers, sur une base à court terme, n'est qu'un simple palliatif. Afin de maintenir l'élan qui, nous l'espérons, naîtra de ce débat, toutes les parties concernées doivent s'engager à fournir l'enseignement et la formation nécessaires au personnel africain. En bref, le développement des ressources humaines doit jouer un rôle central dans tout développement futur de l'Afrique. Ce principe constitue l'un des piliers du programme d'aide du Canada.

133. Tout cela nous conduit irrésistiblement à la nécessité d'obtenir ce que les économistes appellent "des flux financiers accrus" ou, pour utiliser un langage plus simple, plus d'argent. A cet égard, il est regrettable de constater que, selon la Banque mondiale, les flux de capitaux nets identifés dans son plan d'action concertée doivent baisser. Comme l'a souligné, il y a à peine six semaines, le Ministre des finances du Canada, "nous prions instamment l'administration de la Banque de poursuivre des consultations intensives avec les gouvernements donateurs afin d'augmenter les flux bilatéraux et multilatéraux vers l'Afrique subsaharienne".

134. Le Canada reconnaît — et je le souligne — qu'un financement plus important fourni par la communauté internationale développée est nécessaire. Le Canada jouera le rôle qui est le sien dans l'octroi d'un financement plus important à l'Afrique. En fait, nous continuerons également à œuvrer au financement approprié de l'IDA, du FIDA et du PNUD et d'autres organisations qui ont un rôle clef à jouer dans l'octroi à l'Afrique des fonds dont elle a besoin à des conditions favorables.

135. Pour terminer, j'aimerais revenir au projet de déclaration car, de toute évidence, ce document représentera l'expression durable de ce débat important. Les déclarations ne nourrissent pas ceux qui ont faim ni ne diminuent les souffrances humaines, mais elles peuvent jouer un remarquable rôle de catalyseur pour une action collective.

136. Ce projet de déclaration est potentiellement un document bien particulier. Il est raisonnable et il est lucide. Il lie ensemble tous les éléments à prendre en considération. Dans ce document, la tragédie humaine immédiate est évoquée d'une façon très éloquente; les problèmes urgents de l'alimentation, de l'eau et de l'accélération inquiétante de la désertification sont signalés de façon convaincante; la baisse des recettes d'exportation, les niveaux consternants de l'endettement et la stagnation des ressources sont identifiés; les responsabilités des gouvernements africains eux-mêmes, qui doivent mettre au point des politiques de développement pour faire face à la crise, sont reconnues; il est donné une importance particulière aux stratégies nationales en matière alimentaire et aux plans intégrés de développement rural; l'importance de l'infrastructure physique et sociale est reconnue; la nécessité urgente d'une coordination est approuvée et des arguments en faveur d'un accroissement substantiel du financement bilatéral et multilatéral sont présentés de façon irréfutable.

137. Tout cela, le Canada peut l'accepter. A propos de ces quelques points où nous pouvons avoir des divergences, le projet de déclaration constitue une base prometteuse pour un accord mutuel. L'une des raisons premières de ce débat est de mobiliser l'opinion internationale dans nos pays. Une déclaration finale, adoptée par consensus, apporterait une contribution importante à la réalisation de cet objectif.

138. Lorsque nous en aurons terminé avec les mots, il restera la vulnérabilité de la condition de l'homme. Il faut nous atteler à la tâche.

139. M. LAUTENSCHLAGER (République fédérale d'Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Au cours de cette session de l'Assemblée générale, nous avons fait porter notre attention sur l'Afrique. Les peines et les espoirs du peuple de ce vaste continent, si près de nous grâce aux relations amicales que nous entretenons mutuellement, nous préoccupent tous. Nous voulons aider à vaincre ces souffrances humaines intenses, mais nous voulons également aider les pays d'Afrique à édifier eux-mêmes un avenir économiquement sûr. Comme le Secrétaire général l'a dit dans sa note du 1er novembre 1984 [*A/39/627*], il ne s'agit pas seulement de surmonter des situations d'une extrême gravité, mais également de jeter les bases d'une reprise de la croissance économique et du développement. L'Afrique est un continent riche; son peuple ne devrait pas connaître la faim ni vivre dans la pauvreté.

140. Il y a quelques jours [*47e séance*], le représentant de l'Irlande a énoncé, à l'intention de l'Assemblée, les mesures que la Communauté européenne et ses Etats membres avaient adoptées pour essayer de sur-

monter la situation économique critique en Afrique. Il a également parlé en notre nom. Je voudrais ajouter toutefois quelques mots qui, du point de vue de mon pays, compléteront le tableau qu'il a dépeint.

141. Le Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Genscher, a déclaré à cette tribune le 26 septembre [*8e séance*] que l'Afrique a besoin de la solidarité internationale et des efforts coordonnés de la communauté internationale. Je voudrais aujourd'hui assurer nos amis africains qu'ils peuvent compter sur la solidarité de mon pays, qu'ils ne sont pas seuls. Nous appuyons pleinement ce que dit le Secrétaire général dans sa note du 1er novembre : "... les peuples d'Afrique ont besoin de nous : leur épreuve est aussi la nôtre et c'est ensemble que nous la surmonterons". [*Voir A/39/627, par. 19.*]

142. Qu'avons-nous fait jusqu'à présent ? Que devons-nous faire ensemble ? Dans le cadre de son programme de coopération en faveur du développement, mon pays se concentre déjà sur le continent africain. Plus de 40 p. 100 de notre aide totale sont destinés à l'Afrique.

143. Mon gouvernement planifie son programme de coopération en faveur du développement en tenant compte des politiques nationales de nos associés africains et en gardant à l'esprit le renforcement de tous les éléments essentiels de l'économie — agriculture, industrie minière, production industrielle, transports, communications et approvisionnement en énergie. Notre coopération financière et technique avec l'Afrique dans le domaine du développement de l'agriculture et des régions rurales se situe à un niveau élevé, ce qui montre que nous partageons l'idée commune selon laquelle l'agriculture est le secteur clef du processus de développement. Nous coopérons, au niveau bilatéral, à la mise en œuvre de stratégies alimentaires que les pays africains ont élaborées ou ont déjà mises en application. Nous accordons une priorité particulière à la protection de l'environnement et des ressources naturelles, qui comprend la lutte contre la désertification, l'érosion des sols et la destruction des forêts tropicales. L'agriculture, toutefois, ne peut jouer un rôle déterminant dans la croissance que si les secteurs complémentaires de l'industrie, des transports et des communications, ainsi que la fourniture d'énergie, sont également développés. Je voudrais souligner l'importance, pour l'agriculture, d'un développement industriel équilibré.

144. Nous nous félicitons de l'établissement de la coopération régionale et nous nous efforçons de la favoriser chaque fois que cela est possible. C'est ainsi que mon gouvernement a fourni une contribution spéciale à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe afin d'assurer le financement de services d'experts et l'élaboration d'études dans les domaines des transports, de la formation de personnel spécialisé et de la production de semences.

145. En 1983, une somme de 2,3 milliards de deutsche marks a été envoyée à l'Afrique. Pour répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général, nous avons attribué une somme complémentaire de 50 millions de deutsche marks à un programme spécial de sécurité alimentaire pour 1984. Le montant de notre aide humanitaire, en particulier à l'intention des victimes de la sécheresse en Afrique, a été augmenté de deux tiers et atteint actuellement la somme de 20 millions de deutsche marks. Il y a quelques jours seulement, le 24 octobre, le Gouvernement fédéral, ému par les immenses souffrances humaines que connaît l'Ethiopie, a octroyé un montant complémentaire de 20,5 millions de deutsche marks à l'aide alimentaire et à l'aide humanitaire afin de lutter contre la famine dans ce pays. Alors que nous sommes réunis ici, des vivres et des camions destinés à leur distribution sont envoyés en Ethiopie grâce au pont aérien qui a été établi entre ce pays et le mien. Des experts de la République fédérale d'Allemagne ont tout de suite été envoyés en Ethiopie pour examiner, de concert avec le Gouvernement éthiopien, les questions relatives aux méthodes d'application des mesures de secours de la manière la plus efficace possible. Nous nous efforçons d'apporter rapidement notre aide, et nous faisons de notre mieux.

146. En outre, en ce qui concerne la forme que nous donnons à notre aide, je dois dire que l'Afrique occupe une place toute particulière dans notre collaboration au niveau mondial. C'est ainsi que depuis 1978 notre assistance au développement des pays en développement les moins avancés se fait sur la base de dons. Il ne faut pas oublier que 26 des 36 pays les moins avancés du monde sont africains; nous avons annulé le remboursement des prêts que nous avions consentis au titre de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés en Afrique — cela représente un montant d'environ 2,6 milliards de deutsche marks —, ce qui a entraîné une réduction très appréciable de leur dette étrangère.

147. Ce que je viens de dire au sujet des efforts de mon pays serait incomplet si je ne mentionnais pas que nous essayons également grâce à nos contributions d'appuyer les institutions multilatérales dans leur tâche cruciale. Nous sommes donc le troisième contributeur le plus important du groupe de la Banque mondiale, ayant mis à sa disposition plus d'un milliard de deutsche marks en 1983. Nous appuyons la Banque africaine de développement grâce à une contribution de quelque 170 millions de deutsche marks, tandis que le PNUD reçoit plus de 110 millions de deutsche marks.

148. En tant que membre de la Communauté européenne, nous avons versé 3,9 milliards de deutsche marks en vertu de la deuxième convention de Lomé, ce qui représente plus du quart du volume global; 80 p. 100 de cette somme sont consacrés à l'Afrique, et nous contribuons également à d'autres programmes d'aide au développement relevant de la Communauté européenne, assumant notre quota.

149. Le fait de parler de toutes ces mesures d'assistance officielle ne devrait pas nous faire oublier les efforts extraordinaires du secteur privé de la République fédérale d'Allemagne. Les chefs d'entreprise de mon pays apportent une contribution importante au développement économique du continent africain. Outre des capitaux, ils transfèrent un savoir-faire technique, renforçant ainsi les industries d'exportation africaines et donnant des poussées positives au marché du travail. Le gouvernement fédéral a notamment élargi son offre de prêts de démarrage aux petites et moyennes entreprises, le pivot même de toute économie saine.

150. Les problèmes de désertification dont nous avons parlé en détail à la Deuxième Commission reçoivent notre attention croissante depuis un certain

temps déjà. Mon gouvernement a dépensé plus de 300 millions de deutsche marks depuis 1974 pour des projets étroitement liés au contrôle de la désertification, essentiellement en Afrique. Nous sommes prêts à consacrer une plus grande part de notre aide au développement à des programmes et projets destinés à endiguer la désertification si nos partenaires en manifestent le désir.

151. Si nous pouvons aider l'Afrique, c'est en grande partie grâce à la réaction généreuse que nous pouvons toujours escompter de notre population. Des appels récents lancés par les chaînes de télévision et les églises ont eu un retentissement extraordinaire. En quelques semaines, plus de 70 millions de deutsche marks ont été donnés, nouvelle preuve de solidarité de la population de mon pays face aux problèmes pressants de l'Afrique.

152. J'ai essayé de faire une déclaration concrète, de décrire des faits et n'ai donc pu éviter de citer des chiffres. Toutefois, nos contributions vont souvent de pair avec des mesures de restructuration très courageuses prises par nos amis et partenaires africains; mais il n'y a pas de raison de s'en tenir là. La crise en Afrique reste un défi lancé à tous. Selon le Secrétaire général, "malgré les mesures qui ont déjà été prises, il reste beaucoup à faire. Les gouvernements africains doivent continuer leurs efforts courageux de réformes et d'ajustements. Les pays avancés doivent renforcer leur soutien". [*Voir A/39/627, par. 5.*]

153. Comme ma délégation l'a déjà dit au cours de la session d'été du Conseil économique et social en juillet dernier, nous sommes prêts à aider ces pays à surmonter la crise dans le cadre d'un dialogue fondé sur l'association et grâce à une coordination plus efficace de l'aide, particulièrement en poursuivant une coopération bilatérale et multilatérale poussée en matière de développement. Le dernier rapport sur l'Afrique de la Banque mondiale nous renforce dans notre désir d'octroyer en 1985 des fonds additionnels à l'Afrique. Nous devons par une action concertée inverser la situation décrite dans le Mémorandum spécial de la Conférence des ministres de la CEA, qui a eu lieu à Addis-Abeba en mai de cette année, dans les termes suivants : "Notre principale préoccupation est d'éviter que l'Afrique continue d'être le chaînon le plus faible de l'interdépendance de l'économie mondiale.[6]" Mon pays s'efforcera, dans les limites de ses capacités, de mettre l'Afrique à même d'être un chaînon fort de l'interdépendance de l'économie mondiale.

154. C'est précisément dans ce contexte que le Secrétaire général a, dans sa note, lancé à juste titre un appel pour instaurer un environnement économique international favorable à une croissance et à un développement soutenus.

155. Nos efforts pour nous organiser sur le plan interne et les succès dont ces efforts ont été couronnés — par exemple dans la lutte contre l'inflation ou pour la diminution des déséquilibres budgétaires — peuvent être considérés, si nous les examinons dans cette optique, comme une contribution à la croissance saine et soutenue de l'économie mondiale. Malgré les nombreux problèmes que nous connaissons, nous voulons procéder à un ajustement.

156. L'interdépendance économique mondiale signifie avant tout commerce. Seuls des marchés ouverts permettront de continuer le processus d'ajustement dans les pays industrialisés. Ce n'est que s'il y a des marchés ouverts que les mesures d'ajustement courageuses dans les pays en développement pourront être justifiées. La valeur de nos importations en provenance des pays en développement dans le continent africain a toujours dépassé nos exportations dans ces pays, entraînant des excédents africains de, par exemple, 6,4 milliards de deutsche marks en 1983.

157. Nos relations avec l'Afrique sont le fruit d'une conscience croissante de la part des deux parties de l'interdépendance existante et constamment accrue entre le Nord et le Sud. Ces relations ont acquis une intensité sans précédent au cours des 20 dernières années. Partant de cette conscience de l'interdépendance, nous œuvrerons de concert pour bâtir l'avenir. Comme l'a dit le Ministre fédéral des affaires étrangères, à la 8e séance, cela exige une politique fondée sur la conviction que l'avenir de son propre pays ne peut être garanti que si l'avenir de tous les pays l'est également.

158. La politique de mon pays vis-à-vis de l'Afrique fait partie intégrante de notre politique de paix mondiale. Le gouvernement fédéral appuie la renonciation à la menace ou à l'emploi de la force et le règlement pacifique de tous les différends. Mon gouvernement respecte le droit de tous les peuples à l'autodétermination et condamne la discrimination raciale. Sa politique est conséquente et prévisible. Les intérêts à long terme de mon pays — tels la stabilisation économique et sociale de ses partenaires sans ingérence étrangère, le respect des droits de l'homme, le commerce libre de toute entrave, l'intensification des échanges culturels — sont, nous en sommes sûrs, conformes à ceux de nos partenaires sur le continent africain. Les résultats de la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, tenue à Genève en juillet dernier, ouvre de nouvelles perspectives de coopération dans un domaine qui nous préoccupe tout particulièrement.

159. Montrons-nous solidaires en contribuant à une percée économique dans l'histoire de l'Afrique. Les discussions des derniers jours ont prouvé que la volonté de parvenir à cet objectif existe. Ce qui nous a profondément impressionnés au cours de ces discussions c'est la solidarité dont ont fait preuve nombre de pays en développement avec les pays africains.

160. En 1985, nous célébrerons le quarantième anniversaire de l'Organisation, et 1986 sera l'Année internationale de la paix. L'Organisation a été fondée "en vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales", comme le précise très sobrement l'Article 55 de la Charte des Nations Unies.

161. Je suis fermement convaincu que nous ne pouvons célébrer l'Année internationale de la paix d'une manière significative et rendre pleinement justice à ses objectifs que si nous faisons tout ce que nous pouvons pour ouvrir à des millions d'êtres humains, aujourd'hui privés de tout, les perspectives d'une vie meilleure, car, pour reprendre les mots du pape Jean-Paul II, "le développement est aujourd'hui synonyme de paix".

La séance est levée à 13 h 10.

NOTES

[1] Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique, adopté par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, à sa deuxième session extraordinaire, tenue à Lagos les 28 et 29 avril 1980.

[2] Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, adopté par l'ONUDI à sa deuxième Conférence générale, tenue à Lima en mars 1975.

[3] Programme d'action de Caracas sur la coopération économique entre pays en développement, adopté par la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, tenue à Caracas du 13 au 19 mai 1981.

[4] E/1984/68.

[5] E/1984/110, annexe.

[6] *Ibid.*, par. 66.